

## **Conformité des opérations résidentielles aux exigences de la taxinomie européenne :**

**CERQUAL aide les acteurs du logement à la démontrer et les investisseurs à l'identifier, en toute fiabilité.**

CERQUAL Qualitel Certification, filiale de l'association QUALITEL, publie un dossier dédié à la taxinomie européenne, appliquée au secteur de l'immobilier résidentiel. L'objectif est simple : permettre aux parties prenantes de comprendre comment le Profil Taxinomie de la certification NF Habitat-NF Habitat HQE répond point par point à chacun des critères européens et de quelle manière cela est vérifié - modes de preuve à l'appui - afin qu'elles puissent être assurées de l'alignement des opérations certifiées avec la réglementation. Ce dossier, dès aujourd'hui disponible, constitue un outil de compréhension et de démonstration, utile à l'ensemble des parties prenantes concernées par la taxinomie européenne : constructeurs, promoteurs, bailleurs, gestionnaires de biens<sup>1</sup>, investisseurs, services instructeurs Européens et nationaux, et Commissaires aux Comptes.

Pour télécharger le dossier Taxinomie de CERQUAL Qualitel Certification, rendez-vous sur [Qualitel.org](https://www.qualitel.org)

### **La taxinomie européenne : une nouvelle donne pour le secteur de l'immobilier**

Avec l'entrée en vigueur de la taxinomie européenne en 2022, visant à orienter les investissements vers des activités vertueuses pour l'environnement, les acteurs de l'immobilier résidentiel (construction, rénovation et exploitation) doivent respecter un ensemble de critères qui permettent de démontrer aux investisseurs la durabilité de leur activité.

C'est dans cet esprit que CERQUAL a développé le Profil Taxinomie, associé à la certification NF Habitat ou NF Habitat HQE. En plus d'attester de la qualité et des performances des opérations résidentielles, ce Profil suffit à fournir la preuve de l'alignement des opérations avec les exigences de la taxinomie européenne.

### **Le dossier Taxinomie : un outil attendu pour accompagner la démonstration de la conformité des opérations certifiées NF Habitat NF Habitat HQE Profil Taxinomie**

Véritable clé de lecture de cette nouvelle réglementation européenne, le dossier réalisé par CERQUAL Qualitel Certification explique point par point comment la certification NF Habitat-NF Habitat HQE Profil Taxinomie permet à une opération résidentielle d'être alignée avec les nouveaux critères définis par la Commission européenne. Grâce à ce dossier pédagogique, l'ensemble des parties prenantes (acteurs de la construction, rénovation et exploitation, investisseurs, instances publiques, etc.) sera en mesure d'appréhender et de fournir la preuve de la compatibilité de leurs opérations aux nouvelles exigences européennes.

Ce dossier montre en effet comment NF Habitat – NF Habitat HQE Profil Taxinomie répond à chacun des critères européens relatifs aux deux premiers objectifs de la classification taxinomie : atténuation du changement climatique (objectif 1) et adaptation au changement climatique (objectif 2)

Pour chaque critère sont notamment expliqués :

- Les données d'entrée et d'interprétation du Règlement,
- Leur transposition dans les exigences de la certification,
- Les modes de preuves et processus d'évaluation robustes, contrôlés et vérifiés par CERQUAL, organisme certificateur, accrédité par le Comité Français d'Accréditation\*.

Ainsi conçu, ce dossier permettra :

- Aux professionnels de l'immobilier de justifier l'alignement de leurs opérations à la taxinomie, en particulier auprès des investisseurs, services instructeurs Européens et nationaux, et Commissaires aux Comptes.
- Aux investisseurs de mieux comprendre, puis expliquer à leur écosystème, pourquoi les opérations certifiées NF Habitat – NF Habitat HQE Profil Taxinomie sont effectivement conformes à la nouvelle obligation européenne, évitant ainsi toute nouvelle analyse d'alignement.
- De faciliter la réalisation des reportings extra-financiers.



- Une démarche volontaire.
- Un cadre technique, réglementaire et environnemental, pour les professionnels de l'immobilier et collectivités territoriales, leur permettant de répondre aux enjeux du secteur, en construction, exploitation et rénovation.
- Un référentiel technique élaboré avec l'ensemble des acteurs du logement.
- Un outil de confiance et d'aide à la décision reposant sur le mode de preuve.

« Rappelons que la RE2020, réglementation environnementale la plus contraignante d'Europe, est déjà un premier pas significatif favorisant le respect des critères de la taxinomie pour les programmes neufs français. Intégré au processus de certification NF Habitat, le Profil Taxinomie élaboré par CERQUAL permet de faciliter la démonstration de l'alignement à la taxinomie, en construction, mais également en rénovation et en exploitation.

Pour élaborer ce Profil, nous nous sommes appuyés sur l'expertise de QUALITEL et de CERQUAL, les travaux des Ministères Ecologie Energie et Territoires et de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, les publications de la Commission européenne, les différents groupes de travail réunissant l'ensemble des parties prenantes du secteur, etc. Forts de ces ressources, nous avons transposé les critères techniques de la taxinomie européenne des deux premiers objectifs, adaptation au changement climatique et atténuation du changement climatique, en exigences techniques du référentiel de certification. Le Profil Taxinomie constitue ainsi un gage de conformité irréfutable. Encore fallait-il, pour les acteurs, pouvoir le comprendre et le démontrer facilement. C'est la raison d'être de ce dossier ». Antoine DESBARRIERES- Directeur de l'Association QUALITEL et Président de CERQUAL Qualitel Certification.

\* CERQUAL Qualitel Certification N°5-0050, Section certification de produits et services, liste et portée disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Télécharger le dossier Taxinomie de CERQUAL Qualitel Certification :



Contact presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi  
01 60 36 22 12 – [launay@bcomrp.com](mailto:launay@bcomrp.com)

**Pour aller plus loin...**

**À propos de CERQUAL Qualitel Certification**

CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur de [l'Association QUALITEL](#), accompagne les promoteurs, constructeurs, bailleurs, syndics de copropriété, professionnels de la rénovation de maisons, collectivités territoriales et aménageurs pour construire, rénover ou exploiter des logements de qualité, sains, confortables et durables, pour le bien-être de leurs occupants. Il délivre pour ce faire la certification NF Habitat, ainsi que NF Habitat associée à la marque HQE pour des bénéfices supplémentaires en termes de qualité de vie, respect de l'environnement et performances économiques, et à la mention RGE pour la rénovation de maisons.

CERQUAL Qualitel Certification est mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la marque NF Habitat, par l'Alliance HQE-GBC pour la marque HQE, par le collectif Effinergie pour les labels Effinergie. Acteur incontournable de la certification de logements en France, il a certifié plus de 3,5 millions de logements depuis près de 50 ans. [www.nf-habitat.fr](http://www.nf-habitat.fr) [www.qualitel.org](http://www.qualitel.org)  
[www.facebook.com/groupequalitel/](https://www.facebook.com/groupequalitel/) [twitter.com/groupeQUALITEL](https://twitter.com/groupeQUALITEL)

**Contact presse :**

Agence Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay-Cotrebil – Aurélie Fitoussi  
01 60 36 22 12 – [launay@bcomrp.com](mailto:launay@bcomrp.com)